



Landudal
Naturelle, Sportive et Culturelle

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022

Date de la convocation : 15/04/2022

Conseiller en exercice : 14

Présents : 8

Votants : 13

Membres présents : Mesdames Valérie DEUIL, Sylvie TREGUIER ; Messieurs Philippe CHARPENTIER, Aurélien GUILLOU, Aurélien QUEAU, Didier LE BERRE, Jean L'HARIDON et Raymond MESSAGER.

Membres absents : Monsieur Julien ORAND

Membres absents excusés : Mesdames Régine NIGER-BOUSSARD, Marieke CORRE, Carine PEYRICHON, Danielle PERENNOU et Monsieur Mikaël HELAOUET

Procurations : Madame Régine NIGER-BOUSSARD a donné procuration à Monsieur Aurélien QUEAU, Madame Marieke CORRE a donné procuration à Monsieur Aurélien GUILLOU, Madame Carine PEYRICHON a donné procuration à Monsieur Philippe CHARPENTIER, Madame Danielle PERENNOU a donné procuration à Monsieur Jean L'HARIDON et Monsieur Mikaël HELAOUET a donné procuration à Madame Valérie DEUIL.

- **Nomination d'un secrétaire de séance** (art. L. 2121-15 du CGCT) : Madame TREGUIER Sylvie

Lecture et approbation du compte-rendu du 21/03/2022.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2022.

2022-25 -Choix de l'offre d'emprunt : projets 2022-2023

Monsieur le Maire informe que quatre organismes bancaires ont été consultés pour la contraction d'un emprunt afin de faire face aux besoins de financements des investissements 2022-2023. Seuls deux d'entre eux ont pu répondre à la demande.

Le bureau municipal s'est réuni le 19 avril 2022 et propose à l'assemblée délibérante de retenir l'offre ci-dessous :

Le Crédit Agricole du Finistère répond intégralement à la commande faite à savoir :

- contraction d'un emprunt de 218 000 € à taux fixe d'une durée de 20 ans à amortissements constants, et d'une périodicité trimestrielle.

Son offre est jugée la plus avantageuse économiquement avec :

Etablissement	Taux	Montant 1 ^{ère} échéance en €	Coût total des intérêts	Frais de dossier en €
Crédit agricole du Finistère	1.47 % fixe	3526.15 €	32 446.57 €	218 €

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise Le Maire à souscrire à cet emprunt et à signer pour ce faire tous les documents nécessaires.

-Divers

-Rappel : Date du prochain conseil municipal : lundi 30 mai 2022

Le Maire,
Raymond MESSAGER

